

Décision n° D2023_107

Le président du conseil départemental,

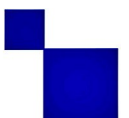
Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code du patrimoine,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-VII-23 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu son arrêté n°2021-271 du 1^{er} juillet 2021 donnant délégation de signature à M. Olivier Veber directeur général des services,

décide



Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le

ID : 093-229300082-20230710-D2023_107-AR



- D'ACCEPTER le don d'archives audiovisuelles de M. Christian Paureilhe, gérant de la société Nord/Sud production, au Département d'un ensemble de fichiers numériques constitués autour du film « Nous sommes le Red-Star » ainsi que d'une série documentaire sur les écoquartiers (Ecotopie) dont le récapitulatif est ci-annexé, et leur conservation aux Archives départementales.

Pour le président du Conseil départemental,
et par délégation,

Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le



ID : 093-229300082-20230710-D2023_107-AR